

BULLETIN D'INSCRIPTION

REGLEMENTS



Nom de l'équipe.....
 Nom..... Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 Date de naissance : Sexe : F - M
 Catégorie Club.....
 N° de licence.....

Réserver à l'organisation	
DOSSARD N°	
Payé	
Licence	UFOLEP FFA
Certificat médical	

FERME DU MARAIS
 1 rue Victor Hugo
 MOY DE L'AISNE
 02 23 09 46 91

COCHER : Marcheur Coureur

INDIVIDUEL	1H 10€	2H 10€	3H 10€	4H 15€	6H 15€
-------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

EQUIPES	3H Equipe de 3	10€ PAR COUREUR
	6H Equipe de 3	12€ PAR COUREUR
	6H Equipe de 6 dont 1 Féminine	12€ PAR COUREUR

CERTIFICAT MEDICAL
 (loi du 23 mars 1999)
 Document à envoyer
 impérativement
 avec ce bulletin :

- Pour les licenciés UFOLEP-FFA :
photocopie de la licence
- Pour les non licenciés :
photocopie du certificat
médical de non contre
indication à la course à pied
en complément de moins d'un
an.

Repas ACCOMPAGNANT NOMBRE	6€
RESTE AU REPAS	OUI NON

**PAS
D'INSCRIPTION
SUR PLACE**



ORGANISATION

Le 3H-6H est organisé par l'Association SPT Moy de l'Aisne
EPREUVES
 INDIVIDUEL 1H -2H-3H-4H-6H en courant ou en marchant
 PAR EQUIPE 3H équipe de 3
 6H équipe de 3
 6H équipe de 6 dont 1 féminine

INSCRIPTIONS

Par courrier avant le **23 Octobre 2015** à l'adresse
 Mr LIZE André 11 rue Victor Hugo 02610 Moy de l'Aisne
 Par mail : andré.lize@orange.fr ou Sponsoroutous02_skyrock.com (bulletin à imprimer)

Tél : 03.23.07.86.77 ou 06.77.97.83.30

TARIFS :

Pour 1H -2H-3H 10€
 4H-6H 15€ pour marcheur et coureur
 Par équipe de 3 (3H) 10€/par coureur
 3 (6H) 12€/par coureur
 6

(dont 1 féminine) (6H) 12€/par coureur

DOSSARDS :

Le dimanche 25 Octobre à partir de 8h00 au centre socio culturel
HORAIRES

RAVITAILLEMENT :

Dans la salle

ASSURANCE SECURITE :

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile et se dégagent de toute responsabilité en cas de vols ou pertes durant la manifestation.
 Les licenciés bénéficient de garanties accordées par l'assurance. Il est recommandé aux non licenciés de s'assurer personnellement.

DRÔLE D'IMAGE :

Par son inscription, tout coureur autorise l'organisation ou ses partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître.

ABANDON :

En cas d'abandon, les coureurs ont l'obligation de le signaler à l'organisation.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Chaque concurrent s'engage à ne laisser traîner aucun déchet sur le parcours.

ACCEPTATION DU REGLEMENT DE L'EPREUVE

En acquittant son droit d'inscription chaque concurrent confirme avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.

Limité à 150 coureurs
 Marcheurs limités
 Sur toutes les heures



Je m'engage à participer à l'épreuve en respectant son règlement dans le meilleur esprit sportif



Date..... Signature.....

A retourner au plus tard pour le **23 Octobre 2015**, accompagné du chèque à l'ordre de SPT Moy de l'Aisne, de la photocopie de la licence UFOLEP - FFA ou de la photocopie du certificat médical datant de moins d'un an à :

Mr LIZE André 11 rue Victor Hugo 02610 Moy de l'Aisne
 Tél : 03. 23.07.86.77, ou 06.77.97.83.30
 EMAIL : andré.lize@orange.fr



RECOMPENSES :
 Lots - Trophées - Repas le soir en convivialité à tous

Critérium Départemental UFOLEP 6H
 Coupe au premier de chaque catégorie UFOLEP
 Médailles au 2e et 3e UFOLEP
 Coupe au premier de chaque catégorie

